

Recensement ARPEM - Dakar 2009-2010

ANALYSE

Entreprises de la filière musique

Réalisé par

culture **et** **développement**

et

Accents multiples

dans le cadre du programme



avec le soutien du



Sommaire

Modalités de réalisation du recensement	3
Résultats du recensement	3
1. Généralités	3
2. Analyse des maillons de la filière musique	4
Conclusion	6

Dans le cadre du programme ARPEM, destiné à appuyer l'émergence et la mise en réseau d'outils de soutien aux métiers de la musique, un recensement des entreprises de ce secteur a été réalisé à Dakar dans le but de mieux connaître le fonctionnement et les besoins de ces entités économiques. Ce recensement a été mené entre octobre 2009 et juillet 2010. Celui-ci a couvert le champ marchand (entreprises commerciales), le champ non marchand (associations à but non lucratif), ainsi que les structures publiques.

Modalités de réalisation du recensement

L'équipe d'enquêteurs

L'équipe chargée de mener cette enquête s'est composée de :

- Aziz Dieng, musicien, Directeur d'Accents Multiples, Président de l'Association des Métiers de la Musique ;
- Abdoulaye Koundoul, administrateur culturel, professeur de musique ;
- Lotère Gomis, opérateur culturel, manager ;
- Daniel Gomes, professionnel de la musique, artiste – musicien ;
- Joseph Hyacinthe Badji, chargé de projet de développement de la musique ;
- Jenny Fatou Mbaye, Doctorante à la London School of Economics and Political Science (LSE).

Le déroulement de l'enquête

La démarche adoptée a consisté dans un premier temps à prendre contact de manière électronique avec les structures identifiées, et dans un deuxième temps de mener des entrevues téléphoniques auprès des divers entrepreneurs musicaux présents au Sénégal. Pour les structures les plus importantes, des déplacements permettant une rencontre directe avec les opérateurs ont été organisés. Les structures identifiées n'ont pas toutes répondu de manière exhaustive aux questionnaires ; pour certaines, aucune information n'a pu être obtenue.

Résultats du recensement

1. Généralités

Les résultats de cette étude ne peuvent prétendre à l'exhaustivité mais reflètent malgré tout le cœur de l'activité des différents secteurs de l'économie de la musique au Sénégal. Au total, 63 organisations ont été recensées réparties comme suit.

Métiers	Effectif
Salles de répétition	8
Studios d'enregistrement	31
Maison de production	9

Unités de duplication	8
Maison de distribution	4
Organisateurs - producteurs de spectacle	10
Scènes et salle de spectacle	5
Organismes de formation	2
Organisations professionnelles	3

Plusieurs éléments ressortent de l'analyse de ce recensement. Tout d'abord, témoin du caractère instable de l'économie de la filière, un certain nombre d'entreprises exercent plusieurs métiers à la fois dans le but de diversifier leurs activités et ainsi leurs sources de revenus. Autre fait marquant, les structures musicales se multiplient mais peinent à être rentables en raison de l'insuffisance de la demande. D'autre part, si les entreprises se déclarent de plus en plus leur gestion demeure malgré tout informelle. Cette informalité explique la réticence des entrepreneurs à communiquer leur chiffre d'affaire par peur de la répression fiscale.

2. Analyse des maillons de la filière musique

Maisons de production

La filière du disque a connu une évolution majeure depuis les années 1990. Si les années 2000-2005 furent celles du passage de la cassette au CD, les années 2005-2010 ont été celles de la numérisation et de la dématérialisation de la musique, ce qui a favorisé une nouvelle forme de piraterie. Cette piraterie n'est pas liée au téléchargement sur le net comme en Europe mais plutôt à la prolifération des appareils nomades (téléphone, lecteurs MP3...) vendus à des prix défiant toute concurrence et qui permettent des échanges de fichiers MP3 entre les consommateurs.

On assiste donc à un effondrement des ventes de disque et de la production phonographique. Dans les années 1990, Youssou Ndour vendait plus de 40 000 exemplaires le jour même de la sortie de sa cassette. Aujourd'hui, même les artistes de renom peinent à écouler quelques centaines de CD. On produit de moins en moins d'albums et de plus en plus de singles. Les maisons de production sont en train de disparaître les unes après les autres. Celles qui ne ferment pas arrêtent progressivement leurs activités de production discographique et développent des activités plus rentables. On note parallèlement un développement inédit des pratiques d'autoproduction.

Il est donc nécessaire de rechercher un nouveau modèle économique tenant compte de la nouvelle donne : la dématérialisation. Le fichier musical devient un produit autonome qui n'a plus besoin de support. Cet état de fait change considérablement le comportement des consommateurs et les modalités de diffusion des oeuvres : on peut désormais donner sans avoir rien perdu. La copie et les échanges de fichiers ne coûtent rien et ne génèrent aucun revenu. Il faut donc trouver de nouvelles manières de financer l'industrie musicale et la création en allant chercher l'argent là où il est en mettant à contribution les fournisseurs d'accès Internet, en prélevant une taxe sur la vente d'appareils nomades et en mettant à contribution les géants du Web tels que Youtube, Facebook...

La distribution

Ce secteur n'a jamais été très développé au Sénégal. Aujourd'hui, il est en crise. La stratégie du risque zéro a conduit les opérateurs à mettre leurs produits sur le marché au compte-gouttes, ce qui laisse une place évidente aux pirates. L'absence de réels circuits de distribution a favorisé la pratique

du dépôt-vente dans des magasins plus ou moins spécialisés. Ceci a entraîné une diminution importante du nombre de distributeurs. Face à ce déclin, les quelques expériences de distribution numérique n'ont pas été très convaincantes à ce jour.

Studios d'enregistrement

Ce secteur a connu un véritable boom depuis plusieurs années. On compte aujourd'hui plus de 60 studios à Dakar opérant dans une logique commerciale. Face aux opportunités offertes par les nouvelles technologies et la MAO (musique assistée par ordinateur), beaucoup de structures ont investi dans la mise en place de studios. Toutefois, la maîtrise technique et le niveau de matériel sont faibles, ce qui explique la qualité médiocre des enregistrements. Le trop grand nombre de studios a entraîné une saturation du marché et des problèmes de rentabilité dès 2005 aggravés par la survenue de la crise du disque.

Notons également qu'on ne trouve pas à Dakar de studios spécifiquement conçus pour le mastering, ni les ressources humaines compétentes pour assurer cette étape décisive de la production.

Duplication

La crise du disque et, plus généralement, la dématérialisation de la musique et la disparition des supports amènent ce maillon à se restructurer. Il n'y a pas d'unité de pressage au Sénégal mais uniquement des unités artisanales de gravure. La qualité des disques s'en ressent et leur durée de vie est limitée. Les seules vraies unités de duplication qui commençaient à s'installer ont été frappées de plein fouet par la crise du disque et ont été contraintes de fermer.

Salles de spectacles équipées

A Dakar, le faible nombre de salles ne pose pas de problème : chaque terrain vague, chaque site en plein air peut facilement accueillir une scène dans de bonnes conditions.

Le problème se pose dans les régions où l'on ne trouve pas les ressources techniques adéquates (scènes, équipement pour la sonorisation et la lumière, techniciens...) ; les provinces sont souvent mal desservies par un réseau routier défectueux qui ne facilite pas l'acheminement du matériel depuis la capitale.

La filière du spectacle s'est beaucoup développée ces dernières années mais ce secteur est aussi largement porteur d'une économie informelle génératrice de corruption. Officiellement, il existe deux structures organisatrices de spectacles à Dakar, mais on trouve en réalité une pléthore d'organismes improvisés et informels.

Salles de répétition

Insuffisamment nombreuses, elles peinent à rentabiliser leurs activités, prises en étau entre des coûts d'investissement élevés et la faiblesse du pouvoir d'achat des musiciens locaux. Elles sont toutes confrontées à des problèmes de maintenance et de renouvellement de leur matériel.

Organismes de formation

L'offre de formation est insuffisante et inadaptée. Il en résulte un empirisme qui nuit à la qualité et à la compétitivité des produits et des services culturels.

Organisations professionnelles

On en dénombre 3 :

- l'AMS (Association des musiciens et des métiers de la musique du Sénégal)
- la CIPEPS (Coalition interprofessionnelle des producteurs et éditeurs phonographiques du *Sénégal*)
- l'ADAFEST (Association des diffuseurs artistiques et festivals du Sénégal)

Jeunes et souvent mal sorganisées, ces structures connaissent des difficultés de fonctionnement mais leur détermination commence malgré tout à avoir un impact conséquent sur la structuration de la filière. L'AMS, par exemple, a porté un chantier de grande envergure à travers la réécriture de la loi sur le droit d'auteur et la redéfinition de l'environnement juridique de la filière musicale au Sénégal.

Conclusion

Ce recensement est la première étude de ce type au Sénégal et constitue un outil essentiel pour comprendre les problématiques de la filière musicale et élaborer les politiques culturelles adéquates. Les entrepreneurs ont accueilli l'enquête avec bienveillance et il n'a pas été difficile d'accéder aux informations.

La difficulté principale a été le refus systématique des entrepreneurs de communiquer les chiffres d'affaires par crainte d'un éventuel contrôle fiscal. Aujourd'hui, si la plupart des structures sont déclarées, cela ne signifie pas qu'elles déclarent tout. D'autre part, le contexte local est instable et les données sont mouvantes. L'absence de statistiques et d'études, ainsi que le manque de fiabilité des documentations officielles obligent à aller chercher et à vérifier toutes les informations sur le terrain.

Enfin, le cumul des activités ne facilite pas l'analyse de la filière et témoigne d'une désorganisation du secteur. Certains maillons sont même totalement absents au Sénégal (comme celui de l'édition musicale ou du mastering par exemple).

Quoi qu'il en soit, ce recensement offre un aperçu des défis auxquels doivent faire face les entrepreneurs musicaux à Dakar. En plus d'adapter leur modèle économique aux mutations technologiques qui révolutionnent le secteur du disque, les acteurs de l'industrie musicale sénégalaise doivent parvenir à se structurer, à rationaliser leur mode de gestion et à anticiper le développement de leur activité en fonction des réalités du marché national mais aussi du marché international.